

Bulletin mars 2009

Depuis qu'une nouvelle équipe tient les rênes de la Fédération, il semble que les choses évoluent favorablement.

Certains de nos Collègues n'hésitent pas à nous écrire pour nous dire toute leur satisfaction de voir que les frais de déplacement sont remboursés régulièrement. Par exemple ceux qui concernent les matchs de février jusqu'au week-end des 7 et 8 mars inclus, ont été réglés par un virement en date du 18 mars.

Le président nous l'avait promis, cette promesse est tenue.

Quand cela ne va pas, nous le faisons savoir. Il est donc bienséant d'exprimer toute notre satisfaction.

Nous avons adressé un courrier demandant la publicité des sanctions.

Puis un second courrier demandant la possibilité d'assister aux séances de la commission de discipline.

Après une longue attente, une réponse du Secrétaire Général nous parvient :

Pour le premier courrier, nous avons obtenu satisfaction, les sanctions concernant les manquements à la discipline seront connues. Mais mieux que nous l'espérions, la FFVB qui va au devant de nos souhaits, va réserver un encart dans la revue fédérale pour la publication de ces sanctions.

Cette rubrique portera le doux nom de "CARTON ROUGE".

Générateurs de cette idée, nous espérons que cette réalisation aura un but pédagogique et nous en remercions les instances fédérales. Nous demandons d'ailleurs immédiatement un récapitulatif des sanctions prises pour la saison 2008-2009, à publier dans la revue qui paraîtra en juin, pour information.

Et à nouveau une parution dans la revue septembre à titre préventif pour la saison à venir.

Si le travail est trop complexe, nous avons même proposé notre aide pour la construction, rédaction de cette première rubrique.

Pour consulter la suite, vous devez être adhérent de l'association.

Si vous êtes déjà adhérent, écrivez nous à contact-adherent@anavb.fr en précisant votre numéro d'adhérent, et nous vous enverrons le document complet.

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Vous trouverez le formulaire d'adhésion à <http://www.anavb.fr/association/adherer.htm>.

Dans le domaine de la discipline et du respect du corps arbitral, les actions déjà menées et que mènera l'ANAVB, prennent toute leur importance. Il ne se passe pas de semaine sans incidents, à quelque niveau que ce soit. Le dernier en date concerne deux juges de lignes qui ont officié sur un match de pro B. Excusez du peu ! De tels matchs attirent et sont vus par de nombreux jeunes. Quel exemple ! Nos Collègues ont été agressés verbalement et physiquement, par des dirigeants d'un club professionnel.

Ils ont déposé plainte. Notre association les soutient et les aidera autant que faire se peut.

Devant de tels agissements venant de dirigeants qui doivent être des exemples pour les jeunes qui leur sont confiés, l'ANAVB ne sera pas passive et que tous les arbitres sachent que nous n'auront de cesse que ces manquements à la discipline, ne soient ou restent impunis.